



BP 53
78 520 LIMAY
Tél : 06 71 48 60 88
Courriel :
sudeducation78@ouvaton.org



A Limay, le.....

à M. Le DASEN des Yvelines

ou à Mme/M. Le chef d'établissement

Objet : Demande d'autorisation spéciale d'absence

Cher(e) camarade :

Tu es invité(e) à utiliser un crédit de temps syndical de 1 journée pour les besoins de l'activité syndicale de SUD Education Yvelines (78) dont tu es membre et désigné(e) représentant(e), aux dates et horaires suivants :

Le MARDI 14 AVRIL 2015 de 9 heures à 17 heures

à Limay (78)

En application de l'article 16 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique, tu peux bénéficier d'une autorisation spéciale d'absence.

En application de la Note de service n°85-043 du 01^{er} février 1985, la demande de cette autorisation spéciale d'absence doit être faite auprès de l'administration, au moins huit jours à l'avance, en l'accompagnant de la présente convocation.

Arnaud Taurines,
Secrétaire départemental
SUD Education 78